

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N°2026_092

Séance du 22 mai 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX le 22 mai 2026 à 20H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René de NICOLAY, maire.

Présents :

M. René de NICOLAY, M. Christophe MAUDET, Mme Hélène LE BIEZ, Mme Myriam LEROUX, M. Olivier CORBIN, Mme Sonia POTTIER, M. Jonathan LOISTRON, M. Michel NÉRON, M. Jean-Paul TRICOT, M. Patrice OGER, M. Pascal MONNIER, Mme Martine PAPIN, Mme Martine DESVIGNES, M. Franck ISRAËL-ALEXANDRE, Mme Annie TILLY, Mme Brigitte ROGER-DUBLY, M. Christophe NOURRY, Mme Monika BRETON, Mme Sonia MAQUERE, Mme Sandra COGNÉ, Mme Mélanie LOISEAU, Mme Ophélie LBOUIL, M. Jimmy REMARS, M. Nicolas DUFRENE, M. Jean LE GALLET, M. Flavien BEAUCÉ.

Absent excusé :

M. Jordan AUCLAIRE donne pouvoir à Mme Sandra COGNÉ

Absent :

Mme Rachel AMATO
M. Antoine de NICOLAY

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le 
ID : 072-200077162-20260522-2026_092-DE

Secrétaire de séance : Mme Martine DESVIGNES.

<u>Membres :</u>	En exercice	:	29
	Présents	:	26
	Votants	:	27

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA BANQUE DES TERRITOIRES ET DU DÉPARTEMENT POUR DES ÉTUDES EN INGÉNIERIE

RAPPORTEUR : Monsieur René de NICOLAY, maire.

La nouvelle équipe municipale du Lude engage une inflexion du projet de requalification du site stratégique des bords du Loir afin de donner aux travaux et études déjà réalisées, avec le soutien financier de la Banque des Territoires, une concrétisation opérationnelle à l'échelle du mandat qui s'ouvre.

Le secteur des bords du Loir constitue un foncier rare en cœur de ville. Il contribue à renforcer l'attractivité résidentielle touristique du bassin en proposant une nouvelle destination de promenade, de séjour et de vie.

Dans cette perspective, la commune souhaite engager une étude urbaine opérationnelle et globale. Le coût prévisionnel de cette étude s'élèverait à 29 640€ H.T.

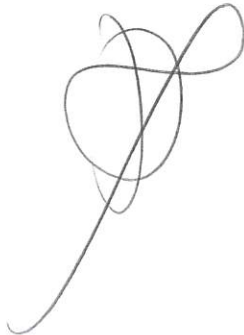
Dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain", la Banque des Territoires a délégué une enveloppe au Département de la Sarthe sur le co-financement d'études d'ingénierie, à hauteur de 50% et un complément peut être réalisé auprès du Département, à hauteur de 30%.

INTITULE DES DEPENSES	DEPENSES HT	INTITULE DES RECETTES	RECETTES ATTENDUES	
Etude	29 640.00 €		Somme	%
		Département (Banque des Territoires)	14 820.00 €	50.00%
		Département	8 892.00 €	30.00%
		Sous total (1)	23 712.00 €	
		Reste à charge commune H.T.	5 928.00 €	20.00%
		Sous Total (2)	5 928.00 €	
TOTAL	29 640.00 €	TOTAL HT	29 640.00 €	

Après délibération, **le conseil municipal autorise à l'unanimité**, Monsieur le maire à solliciter une subvention pour une étude en ingénierie au titre de l'enveloppe déléguée BDT PVD d'une part et au titre de l'enveloppe ingénierie départementale d'autre part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 03 juin 2026.

La Secrétaire
Mme Martine DESVIGNES



Le Maire,
M. René de NICOLAY



Envoyé en préfecture le 03/06/2026

Reçu en préfecture le 03/06/2026

Publié le

ID : 072-200077162-20260522-2026_092-DE

